

Réf: Dossier N° 138712

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SALOMON IMMOBILIER CONSTRUCTION »

Siège social Abidjan, Bingerville, Abidjan, dans la commune de Bingerville, plus précisément au quartier Santay, derrière la « CITE DE LA CELLE », Lot 2777, Ilot 286

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/08/2022 , et enregistrés au CEPICI le 01/09/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SALOMON IMMOBILIER CONSTRUCTION »

Objet: La gestion foncière, immobilière et de la construction, Les bâtiments et les travaux publics, La gestion immobilière, L'aménagement foncier, La promotion immobilière, Le lotissement de terrains ou de parcelles, L'achat et la vente de terrains et de maisons, La location de terrains et de maisons, Tous travaux de bâtiments et de constructions, Le conseil et l'assistance juridique en matière de droit foncier, immobilier et de la construction, L'entretien de bâtiments, de bureaux et d'espaces verts, La rénovation et la réhabilitation de divers bâtiments, Toutes transactions foncières et immobilières, La fourniture de mobiliers de bureau et de maison, L'achat, la vente et la distribution de matériels de construction, La fabrication de matériels de construction, La location d'engins, L'intermédiation immobilière, financière et commerciale, La décoration d'intérieur et d'extérieur, Le conseil et l'assistance en investissement foncier et immobilier, Tous travaux d'hydraulique, de drainage, d'assainissement et d'urbanisme et de génie civil, Le reprofilage de diverses voiries , de routes et de pistes, La représentation d'entreprises, de sociétés commerciales, de personnes et de diverses marques, L'import et l'export de divers équipements, matériels, produits et marchandises.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en

garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Bingerville, Abidjan, dans la commune de Bingerville, plus précisément au quartier Santay, derrière la « CITE DE LA CELLE », Lot 2777, Ilot 286

Dirigeant(s) : M BOHUI KUYO ARISTIDE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-08035 du 06/09/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°40391/GTCA/RC/2022 du 06/09/2022

